Grille-horaire du 3e degré (non immersion)

Mode d'emploi et balises

Formation commune

Éducation Physique	:	2 h
Formation géographique et sociale	:	2 h
Français	:	4 h
Religion catholique	:	2 h
		10 h

Formation optionnelle

- Chaque élève doit choisir un module parmi ceux proposés au verso de ce document.
- Les modules peuvent éventuellement être complétés par le choix d'activités complémentaires (Anglais 2, Labo 1, Math +1, Art du spectacle 2 ou KRAS 2). Attention, certains modules imposent déjà l'une ou l'autre d'entre elles !
- Les cours Art du spectacle 2, KRAS 2 et labo 1 ne peuvent pas être choisis simultanément.
- L'accès à certaines options ou activités est conditionné par le nombre d'inscrits et/ou par la réussite d'un test d'admission pour les élèves n'ayant pas suivi ces cours antérieurement.

La plage maximale autorisée est de 34 h hebdomadaires.

Veuillez choisir un module dans la grille suivante. N'oubliez pas d'indiquer le nombre total d'heures après avoir éventuellement comptabilisé des activités complémentaires.

Ce document doit être remis soigneusement complété à votre éducatrice pour le **lundi 17 mars** au plus tard.

Nom : …… Prénom : …… Classe : ……

- o Confirme son souhait de poursuivre à Saint André l'année scolaire 2014-2015 et choisit un module dans la grille suivante.
- o Change d'école en 2014-2015.

Signature de l'élève : …… Signature des parents : ……